

**DEGREES OF**

---

**RESTRUCTURING IN**

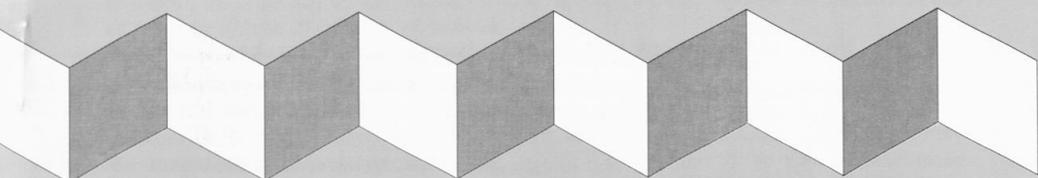
---

**CREOLE LANGUAGES**

---

**Edited by**  
**Ingrid Neumann-Holzschuh**  
**Edgar W. Schneider**

**Offprint**



This is an offprint from:

Ingrid Neumann-Holzschuh and Edgar W. Schneider (eds.)  
*Degrees of Restructuring in Creole Languages*  
John Benjamins Publishing Company  
Amsterdam/Philadelphia  
2000

(Published as Vol. 22 of the series  
CREOLE LANGUAGE LIBRARY,  
ISSN 0920-9026)

ISBN 90 272 5244 0 (Hb; Eur.) / 1 58811 039 7 (Hb; US)  
© 2000 – John Benjamins B.V.

No part of this book may be reproduced in any form, by  
print, photoprint, microfilm or any other means, without written permission  
from the publisher.

## Restructurations dans un créole "conservateur": Le cas du créole louisianais

Ingrid Neumann-Holzschuh  
Université de Regensburg

### 1. Introduction<sup>1</sup>

Du fait de sa plus grande proximité structurale avec le français, le créole louisianais (CL) est, tout comme le créole guyanais (CGuy) et les créoles de l'Océan Indien (COI), classifié comme un créole "conservateur" dans quelques études (cf. Valdman 1978: 30; Alleyne 1996: 134)<sup>2</sup>, tandis que l'haïtien moderne (CH), qui s'est éloigné considérablement de sa langue de base, est considéré comme "innovateur" ou "prototypique" (cf. McWhorter 1998). Si l'on accepte l'idée qu'il y a des mesures de créolité ("creoleness") et si l'on définit ce concept en fonction de la présence ou de l'absence de certaines caractéristiques morphosyntaxiques comme le fait Schneider (1990), un créole conservateur devrait montrer moins de traits contribuant à la rupture structurale entre le créole et sa langue de base. En d'autres termes, les processus de "restructuration" qu'a subis ce créole ont été moins radicaux. Dans le sens de la théorie des prototypes, les variétés conservatrices ne seraient donc pas prototypiques, bien que leur statut de créole ne soit pas mis en doute.<sup>3</sup>

1) Je remercie Emmanuel Faure pour ses commentaires pertinents ainsi que pour la relecture stylistique de cet article.

2) Le terme "conservateur" est utilisé dans un autre sens que Winford, pour qui "conservateur" est un quasi-synonyme de "basilectal". "The former label [i.e. conservative, I.N.-H.] is by and large synonymous with the term 'basilectal' which is used to refer to the conservative (most rural) creole surviving in communities such as Guyana and Jamaica" (1993: 1). Apparemment, les processus de restructuration dans les créoles à base lexicale française n'ont pas eu le même rythme d'évolution, cf. note 26.

3) Cf. Schneider (1990: 105): "creoleness and creoles should be understood as a category in the light of prototype theory in lexical semantics [...]. There is a variety of constitutive factors that contribute independently to the notion, and the label applies to some language varieties better than to others, without implying that the latter are necessarily 'non-creoles'. We may distinguish prototypical, or full, creoles that combine all or almost all of these features from varieties that are less typical of the category". Cette vue est partagée par

Du fait qu'il existe donc des "vrais" créoles qui ne sont pourtant pas "prototypiques" résultent plusieurs questions: le fait que la créolité est un phénomène gradué ("graded phenomenon", Schneider 1990: 86) permet-il, dans le domaine des créoles à base lexicale française (CBLF), une meilleure compréhension du processus de la créolisation en tant que processus graduel? Les catégories grammaticales sont-elles affectées de la même façon par les processus de restructuration ou s'agit-il plutôt d'une restructuration "différentielle"? Dans quelle mesure l'évolution différente des créoles dépend-elle des conditions socio-historiques particulières aux aires créolophones respectives?

Toute réponse à ces questions doit être basée sur une analyse historique et comparative, telle que l'a fournie A. Valdman pour le système pronominal.<sup>4</sup> A plusieurs reprises, Valdman (1992, 1994, 1996a, 1996b) a attiré notre attention sur le fait que l'uniformité structurelle remarquable qui existe entre le CL et l'haïtien ancien (c'est-à-dire le créole de Saint-Domingue (CSD)) permet de formuler l'hypothèse selon laquelle le CL ainsi que le CSD représentent une souche plus ancienne des créoles dans le Nouveau Monde et que c'est l'haïtien moderne qui doit avoir subi, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, une "repidginisation" (ou une deuxième restructuration) responsable du caractère innovatif du CH.<sup>5</sup> Valdman en conclut: "Si le CL semble plus francisé que le CH d'aujourd'hui, c'est qu'il a peu évolué par rapport aux premières formes des CBLF formées dans le Nouveau Monde" (1994: 200).

En suivant la piste de ces travaux j'essayerai de fournir quelques données supplémentaires pour confirmer l'hypothèse selon laquelle, dans une première phase de créolisation, les processus de restructuration étaient plus ou moins les mêmes dans les différents créoles français de la Caraïbe, de sorte qu'il y avait, au début, une uniformité remarquable entre ces idiomes. Dans ce contexte, Hazaël-Massieux (1996: 174-5) parle même d'une "norme pan-créole archaïque". L'individualité de chaque créole ne semble donc être que le résultat de processus ultérieurs, qui, comme le montre l'haïtien, ont pu considérablement éloigner le créole de sa langue de base. Les ressemblances qui existent entre les premiers créoles permettraient en outre d'arriver à la conclusion que les créoles "intermédiaires", si l'on veut effectivement utiliser ce terme pour le CL, sont des créations autonomes plutôt que des produits d'une décréolisation graduelle d'un

McWhorter (1998) qui soutient la théorie de l'existence d'un prototype créole: "the notion of creoleness as a matter of degree follows naturally from the identification of the prototype" (1998: 809).

4) Pour une perspective comparative et diachronique cf. aussi les travaux de Alleyne (1996), Hazaël-Massieux (1996) ou Arends ed. (1995).

5) Cf. aussi Alleyne (1996: 177): "L'haïtien est, à d'autres égards, le plus innovateur. Cependant, ces innovations ne vont pas dans le sens d'une décréolisation, mais ont, au contraire, l'effet d'éloigner la langue encore plus du français".

créole plus "basilectal" (cf. Winford 1996: 325).<sup>6</sup> En d'autres termes: l'éloignement structural moins prononcé du CL par rapport à sa langue de base dans certaines catégories ne s'explique pas seulement par l'abandon de certains traits caractéristiques des autres créoles ("décréolisation") mais aussi par le fait que le CL ne les a jamais possédés.<sup>7</sup>

## 2. Le concept de restructuration

Par "restructuration" j'entends — en suivant Mufwene (1996) — un processus de réorganisation en plusieurs étapes au cours duquel, sous l'influence des langues d'origine des esclaves, s'est opérée non seulement une sélection et recombinaison de traits provenant pour l'essentiel de la langue de base, ici le français, mais aussi une série d'innovations spécifiques.<sup>8</sup> Au début, ce processus, qui était, dans une large mesure, non dirigé, doit avoir été déclenché par la tentative de chaque esclave de comprendre les locuteurs de la langue dominante respective.<sup>9</sup> Ces processus de changement linguistique, qui, en principe, ne se distinguent pas de ceux discernables dans d'autres situations de contact,<sup>10</sup> ne se sont manifestés qu'à partir du moment où les locuteurs de langues non-européennes ont essayé d'apprendre les langues de leurs maîtres, au moins de manière approximative, et se sont mis à les utiliser entre eux. Bien entendu, l'objet de la restructuration n'était pas la langue standard, mais bien davantage diverses variétés non-standard des langues de bases européennes, auxquelles les Africains avaient accès en fonction de la spécificité de la situation de contact linguistique. Toutefois, comme l'ordre structural de la langue cible n'était pas

6) Je n'aborderai pas ici le problème d'une origine commune des CBLF de la zone américaine. Pour ce qui est de la Louisiane, il y a toujours eu des relations étroites avec les Antilles; je me demande pourtant si l'on doit postuler une variété précréole antillaise comme "input" en Louisiane comme le fait Valdman (1996a, 1994: 197). Si j'ai bien compris Hall (1992), rien ne nous invite à penser que les contacts entre la Louisiane et la Caraïbe aient été si denses au XVIII<sup>e</sup> que des échanges linguistiques aient pu se produire sur une large échelle.

7) Cf. aussi Neumann (1985: 47). Pour ce qui est du problème du terme *décréolisation* dans le contexte des *semi-créoles* cf. Winford (1997: 6).

8) Cf. Mufwene (1996: 83-4): "this reorganization often consists in modifying grammatical features selected into a creole's system from the lexifier, the language that was being appropriated by foreign populations and undergoing some changes. [...] The reorganization also consists in recombining in a new system features which formerly did not belong in the same one, as may be determined by the diverse origins (dialect and language-wise) of several features of any creole".

9) Cf. Mufwene (1996: 87): "Recognizing individual speakers as agents of restructuring enables us to account for variation within the community".

10) Cf. Winford (1997: 3): "the processes of change or restructuring that gave rise to pidgins and creoles are different only in degree rather than kind from those that occur in many cases of language contact". Cf. aussi Thomason et Kaufman (1988).

accessible à chaque auditeur individuel, ce dernier, face à ce qui n'était pour lui que matériau linguistique non-structuré, a procédé à une structuration nouvelle, ce qui a pu entraîner entre autres des erreurs de segmentation (il suffit de penser à l'agglutination de l'article) ou des attributions sémantiques erronées. Lors de ce type de réanalyse (cf. Lang et Neumann-Holzschuh 1999)<sup>11</sup> les langues africaines ont sans doute joué le rôle d'une sorte de filtre (Hazaël-Massieux 1993), responsable, en fin de compte, de la sélection et de la réorganisation des structures langagières.<sup>12</sup> Ce filtre devait être plus ou moins perméable selon l'intensité du contact linguistique. A ces processus de réanalyse sont venus s'ajouter, du côté des locuteurs, des processus de grammaticalisation déclenchés par certains mécanismes cognitifs, qui ont fini par conduire à une consolidation graduelle des nouvelles structures.<sup>13</sup>

En tant que processus responsable de l'éloignement structural des langues créoles naissantes par rapport à leurs langues de base, la restructuration ne devrait pourtant pas être conçue comme un processus unique qui ne se serait déroulé que dans la première phase de la colonisation.<sup>14</sup> Il s'agit plutôt d'un processus continu, qui, selon la situation démolinguistique respective, a eu lieu en plusieurs étapes.<sup>15</sup> Tandis que l'objet des premières restructurations était des variétés du français non-standard, les restructurations ultérieures se sont effectuées sur des "approximations des approximations" au sens où l'entend Chaudenson. Comme l'a constaté Valdman (1994, 1996a), il faut distinguer au moins deux phases bien distinctes pour le CH: une première phase (celle du CSD) dans laquelle il y avait encore une uniformité remarquable entre les CBLF de la Caraïbe, et une phase ultérieure pendant laquelle le créole haïtien a subi de nouveaux processus de restructuration qui l'ont éloigné radicalement de sa

11) Cf. aussi Harris et Campbell (1995: 50): "Reanalysis is a mechanism which changes the underlying structure of a syntactic pattern and which does not involve any modification on its surface manifestation". Pour une conception analogue du terme de "réanalyse" cf. Lang (dans ce volume) et McWhorter (1997).

12) "Moreover, it seems that the degree of 'radicalness' or structural divergence of a creole vis-à-vis its superstrate is a direct function of the degree of substrate retention in its formation" (Winford 1997: 15). Cf. cependant McWhorter (1997)!

13) Cf. Véronique (1999: 183): "On peut supposer que lors de la créolisation, des grammaticalisations acquisitionnelles multiples ont donné naissance à des entités linguistiques nouvelles, les langues créoles [...]". Cf. aussi Bruyn (1995) et Detges (dans ce volume) qui fournit une description extrêmement pertinente du processus de grammaticalisation dans les langues créoles.

14) Mufwene (1996: 94): "Even though the most drastic restructuring may have taken place during the initial and critical transition to the plantation phase in every colony, I expect the process to have continued probably up to the end of the abolition of slavery in the 19th century". Cf. Arends et Bruyn (1995) pour l'hypothèse d'une évolution graduelle des créoles.

15) Winford (1997: 18): "The possibility of continuing restructuring of creoles (and pidgins) as a result of their acquisition by new immigrants or learners speaking either the same or different substrates has received relatively little attention in the literature".

langue de base. Ce développement est lié à l'arrivée de nouveaux esclaves au XIX<sup>e</sup> siècle, dont le processus d'acculturation linguistique peut être perçu comme une "repidiginisation" ou "recréolisation" (Winford 1997: 18). Ces nouveaux processus de restructuration qui, d'un point de vue structural, consistent en de nouvelles réanalyses, voire en grammaticalisations continues, ont eu pour conséquence une radicalisation des réorganisations déjà entamées dans la première phase et ils sont à l'origine de "la prototypicalité" du CH par rapport à la langue de base.<sup>16</sup>

De ce qui a été dit précédemment, il ressort que la question de l'existence de "degrés de restructuration" concernant l'évolution diachronique d'une langue prise individuellement est sans conteste justifiée. Ce n'est donc qu'en adoptant une perspective historique qu'on peut mieux discerner les différentes étapes de la restructuration qu'ont subies les langues créoles individuelles au cours de leur histoire. Reste à déterminer dans quelle mesure ce concept permet également de situer un créole donné sur une échelle (hypothétique) de "prototypicalité". Je reviendrai sur ce problème à la fin de cet article.

Pour l'instant, j'aimerais formuler l'hypothèse selon laquelle ce ne sont pas des langues entières qui sont restructurées mais des catégories grammaticales individuelles, chacune pouvant présenter un degré divers de restructuration. Le CL fournit un exemple montrant que la créolisation ne produit pas nécessairement des bouleversements typologiques dans toutes les parties de la grammaire, c'est-à-dire qu'il est fort probable que des catégories profondément créolisées coexistent avec des catégories "partiellement créolisées". Toute observation du problème des "degrés de restructuration" requiert tout d'abord un examen attentif des différents sous-systèmes dans leur évolution diachronique.<sup>17</sup>

### 3. Restructuration "différentielle" en créole louisianais

3.1. Il est notoire que la situation linguistique en Louisiane a toujours été caractérisée par une complexité considérable. En se référant au travail de Hall (1992), Valdman (1994, 1996a, 1996b) a souligné à plusieurs reprises que grâce à l'équilibre numérique relatif entre Noirs et Blancs ainsi qu'à la prédominance d'une "société d'habitation" jusqu'à la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, la

16) Le fait que j'entends ici par restructuration uniquement les processus visant à une nouvelle structuration et ayant abouti à la formation de pidgins et de créoles (i.e. une restructuration de la *langue de base*) n'exclut pas que l'on en propose d'autres définitions; par exemple dans le sens de rapprochement (d'un retour?) vers la langue de base (i.e. une restructuration du *créole* dans le sens d'une 'décréolisation'; cf. Schwegler dans ce volume).

17) Cf. Véronique (1999: 186): "En effet, d'une part, ceux-ci [les sous-systèmes, I.N.-H.] obéissent à des rythmes d'évolution différents; d'autre part, selon les catégories grammaticales envisagées, les créoles français présentent tantôt des analogies, tantôt des différences radicales". Cf. aussi Winford (1997).

situation en Louisiane était certainement moins propice à la genèse d'un créole qu'aux Antilles où est apparue plus tôt une "société de plantation".<sup>18</sup> Cette situation socio-démographique n'a pourtant pas empêché la genèse de variétés (pré)créoles — sans doute assez instables — pendant les régimes français et espagnol, comme le démontrent quelques témoignages du XVIII<sup>e</sup> siècle.<sup>19</sup> Bien que la documentation lacunaire nous empêche de nous prononcer avec certitude sur les variétés du CL au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'hypothèse de M. Alleyne selon laquelle

les relations démographiques entre les deux secteurs de la population influent sur le rythme et le degré de «décréolisation» ou sur le maintien ou la disparition du niveau basilectal, plutôt que sur la genèse des créoles (Alleyne 1996: 19)

peut être sans doute confirmée pour ce qui est du CL. En tout cas, il y avait un créole en Louisiane avant l'arrivée des réfugiés de Saint-Domingue.<sup>20</sup>

L'"écologie" spécifique (Mufwene 1996) a sans doute favorisé en Louisiane une variation linguistique considérable dès le début. Aussi peut-on sans aucun doute partir de l'idée qu'au XVIII<sup>e</sup> ainsi que dans la première partie du XIX<sup>e</sup> ont toujours coexisté, dans le même espace, le "basilecte" des bossales, des lectes intermédiaires, et diverses formes de l'acrolecte, ce qui implique qu'il

18) Cf. Valdman (1996a: 77): "Enfin, la situation sociale et les facteurs démographiques ne caractérisaient guère un contexte créologène prototypique". Un autre facteur décisif fut le nombre toujours élevé de Petits Blancs qui, dès le début, a empêché une séparation radicale entre Noirs et Blancs (cf. Mufwene 1996: 113). Il serait intéressant de savoir si la présence d'une couche sociale inférieure de Blancs est une constante dans les régions où l'on trouve un créole supposé être moins radical (Louisiane, Réunion, la Barbade). En outre, le pourcentage d'esclaves nés en Louisiane a toujours été beaucoup plus élevé qu'en Haïti.

19) D'après Valdman (1992, passim), Klingler (1992: 56-7) et Speedy (1995: 102) cela est dû avant tout au fait que la répartition des esclaves n'était pas égale sur les habitations et les plantations le long du Mississippi. Ainsi, nous trouvons à la Pointe Coupée une situation plantocratique assez typique dès 1745, tandis qu'à la Nouvelle-Orléans et à Saint-Martin la répartition entre Noirs et Blancs était plutôt équilibrée (Klingler 1992: 84).

20) Pour ce qui est de l'importance des esclaves venant d'Haïti au début du XIX<sup>e</sup> siècle pour la situation linguistique en Louisiane, je ne suis pas convaincue que les nouveaux arrivants aient été à l'origine d'une deuxième genèse du CL comme le croit K. Speedy (1995). Ni les données sociohistoriques ni les données linguistiques ne corroborent cette théorie (cf. Valdman 1996a, Klingler, sous presse). Il n'est cependant pas du tout exclu que la variation "intra-linguistique" (Chaudenson 1981) telle qu'on l'observe aujourd'hui en Louisiane soit partiellement due au fait que, grâce aux esclaves venant d'Haïti, l'évolution du créole du Mississippi, qui, semble-t-il, est le descendant direct d'un créole louisianais classique, a été différente de celle du créole du Têche. Il est aussi important de noter qu'il y a toujours eu des différences significatives entre les différentes paroisses pour ce qui est du pourcentage d'esclaves, et qu'en outre, la répartition des esclaves n'était pas égale sur les habitations et les plantations le long du Mississippi (cf. Usner 1992).

il y a vraisemblablement toujours eu divers degrés de créolité en Louisiane.<sup>21</sup> La variation qui se manifeste aujourd'hui entre les variétés diatopiques (créole de Breaux Bridge, de la Pointe Coupée, de Vacherie et de Saint-Tammany)<sup>22</sup> ainsi qu'entre les variétés ethniques (créole des Noirs vs. créole des Blancs) reflète cette hétérogénéité ancienne, à laquelle s'est ajoutée dès le début de ce siècle une forte décréolisation dans certaines régions. Certes, cette variation devrait aussi, en principe, entrer dans une analyse de la restructuration différentielle du CL; pour le propos de cet article, je me concentrerai cependant sur une analyse du créole relativement homogène tel qu'il se présente dans les textes anciens en ajoutant quelques données modernes. L'état de la langue dont témoignent ces textes (cf. Fortier 1895; Neumann-Holzschuh 1987) ne jette sans doute qu'une lumière approximative sur le CL ancien, d'autant que le fait que ces textes ont été rédigés par les Blancs a sans doute entraîné une certaine homogénéisation.<sup>23</sup> Toutefois, ces textes permettent à tout le moins des conclusions provisoires en ce qui concerne l'ancien CL.<sup>24</sup>

Dans ce qui suit, il sera montré à l'aide de paramètres morphosyntaxiques déterminés<sup>25</sup> que le CL a participé à un premier ensemble de restructurations qui se sont déroulées de façon similaire, sinon identique dans la plupart des créoles français, et qui, dans l'ensemble, n'ont pas encore abouti à une rupture structurale nette et immédiate pour toutes les catégories.<sup>26</sup> Le fait que certains

21) Cf. aussi Prudent (1980: 34) pour les Antilles. Une situation analogue existait, semble-t-il, à la Barbade, cf. Fields (1995: 107): "[...] at any one point in time there were so many different varieties of language interacting, even among the slaves, that the creole in Barbados might not have had time to become stabilized before the decreolization began".

22) Une description comparative des différentes variétés du CL manque encore.

23) Cf. Marshall (1997: 343-4): "The question that remains is whether or not the uniformity in these texts is a true reflection of the way LC was spoken in the 19th century. It is most likely that LC was no more uniform than it is today. [...] It seems more likely that these 19th-century texts, written by whites who spoke both LC and Colonial French, were carefully cleaned up to filter out variation and regularize LC features. The vast amount of variation in present-day LC must be a reflection of its settlement history".

24) Les études encore inédites de Jarreau (1931), Lavergne (1930) et Trappey (1916), qui ont également été consultées pour cet article, sont, à mon sens, une sorte de chaînon manquant entre les textes du XIX<sup>e</sup> et le CL actuel, tel qu'il a été décrit par Neumann (1985) et Klingler (1992).

25) Je me rends bien sûr compte du fait qu'un tel choix de paramètres linguistiques implique un problème méthodique fondamental: le risque de rassembler des phénomènes hétérogènes et non-compatibles et de les traiter d'une manière égale. Le problème de la pondération en fonction de la pertinence des phénomènes se pose dans plusieurs travaux et n'a, me semble-t-il, pas encore été résolu d'une façon satisfaisante.

26) Cf. Alleyne (1996: 175): "En somme, la restructuration maximum qui a donné les langues créoles à lexique français s'est réalisée à la fin du processus historique et à travers des changements divergents cumulatifs qui se sont succédé au cours des siècles. Par contre, les langues créoles à lexique anglais ont connu une restructuration maximale au début du proces-

de ces changements peuvent aussi être observés dans les français marginaux d'Amérique du Nord confirme en partie l'hypothèse de R. Chaudenson, selon laquelle les processus de restructuration qu'a subis le français dans la première phase de colonisation des îles s'inscrivent dans le cadre de ces tendances évolutives de la langue de base.<sup>27</sup> Notons cependant que, même à ce stade, le degré de restructuration a varié d'une catégorie à l'autre: tandis que la déviance par rapport à la langue de base n'a été que modérée dans quelques-unes des catégories, d'autres ont connu une restructuration plus radicale. Dans une deuxième phase, toutes les langues créoles ont connu des évolutions plus ou moins autonomes: alors que le CH et le créole des Petites Antilles (CPA) ont mené au bout certains changements d'abord présents au niveau de tous les créoles atlantiques français, cette radicalisation a été moins prononcée en CL et en CGuy.

**3.2.** Le système pronominal est, sans aucun doute, un cas exemplaire si l'on veut illustrer ce qu'on devrait entendre par "degré de restructuration" dans une catégorie grammaticale individuelle. A plusieurs reprises, Valdman a utilisé cet exemple pour démontrer que, dans ce domaine, le CL tout comme le CSD sont moins éloignés du français que le CH actuel. Le critère principal est la différenciation formelle et fonctionnelle des pronoms personnels de la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> personne en formes sujet et formes objet, bien conservée en CL. A juste titre, Valdman souligne que cette restructuration implique "une réduction des différenciations casuelles ainsi qu'une restructuration sémantique" (1996a: 84):

Le système conservateur, que l'on retrouve généralement dans le CL ainsi qu'en Guyane et dans l'Océan Indien, dénommé Créole 1 dans le Tableau 2, oppose trois formes potentiellement distinctes des pronoms personnels; la différenciation maximale n'est en fait réalisée qu'à la troisième personne du singulier où l'on retrouve *li/l* vs. *so* vs. *li*. Dans le système intermédiaire (Créole 2), qui correspond à celui de CSDC [créole saint-dominguais colonial], une forme préposée au prédicat assumant la fonction de sujet s'oppose à une forme postposée servant de complément d'objet direct ou de complément prépositionnel et, lorsqu'elle est précédée du fonctif *a*, de possessif. Enfin, sous sa forme la plus régularisée (Créole 3), exemplifiée par le CH Central, le système pronominal des CBLF n'a qu'une seule forme qui sert de sujet lorsqu'elle est préposée et qui assume toutes les autres fonctions syntaxiques lorsqu'elle est postposée au prédicat. (Valdman 1994: 202)

sus et, depuis, ont subi un processus de rapprochement progressif vers la structure de l'anglais".

27) L'importance des français dits "marginaux" pour une meilleure compréhension de la créolisation est soulignée par Chaudenson (1992) et Chaudenson *et al.* (1993). Pour ce qui est des tendances évolutives dans les CBLF cf. Chaudenson (1973), Bollée et Neumann-Holzschuh (1993) ainsi qu'Alleyne (1996: 179sq.) pour une vue critique de cette position.

Pour ce qui est de la première et de la deuxième personne, le CL distingue entre *mo/to* (pronoms sujets et déterminants possessifs antéposés) et *mwa~mwē* (rare) et *twa~to* (pronoms compléments); le CH ne dispose que des formes *mwē~m* et *u~w* pour les trois fonctions différentes.<sup>28</sup> Il est bien clair que le système de l'antéposition, caractéristique du CL, reflète mieux que l'autre ce qu'a dû être la première phase de la créolisation; pour ce qui est de la généralisation des formes toniques notons que ce phénomène est aussi — au moins partiellement — attesté en cadien.<sup>29</sup> D'après Alleyne (1996: 134), "il est intéressant de constater que les langues qui suivent ce modèle français se situent pour ainsi dire à la périphérie de la zone créole et peuvent être considérées comme conservatrices".<sup>30</sup>

**3.3.** En ce qui concerne la forme et la fonction des déterminants, on peut également montrer que le CL ancien concordait largement avec les formes anciennes des créoles de la Caraïbe.<sup>31</sup> Tout comme le genre grammatical,<sup>32</sup> la

28) Le tableau suivant est reproduit d'après Valdman (1996a: 85):

Créole 1 (CFL, créoles de l'Océan Indien, Guyane)		Créole 2 (créole de Saint-Domingue)			Créole 3 (créole haïtien moderne)
Sujet	COMPL	POSS	PREPOSE	POSTPOSE	
mo	mwē	mo	mo	mwē	mwē/m
to	twe	to	to	twe	—
vu	vu	vu	vu	vu	u/w
li	li	so	li	li	li/l-li/i
nu	nu	nu	nu	nu	nū/n
zot	zot	zot	zot	zot	—
vu	vu	vu			
jø (→ je/jo)	jø	jø	jo	jo	jo/j

Pour ce qui est de l'antéposition du possessif en CH ancien cf. aussi Fattier (1994).

29) "The most striking change is the dramatic increase, across generations, in the use of the disjunctive pronoun *mon*, both with and without some form of *je*, in contexts where there is no apparent contrast or emphasis at all" (Rottet 1995: 178). Ainsi, on y trouve aujourd'hui les formes *moi/mon*, *t(u)*, *ça*, *on*, *vous-autres*, *ça/eusse/eux-autres*. Rottet cite le passage suivant: *Q: Et t'as appris les prières en français ou en anglais? R: Mon s'a 'pris les prières en anglais, mais s'connais le Salut Marie, le HAIL MARY, en français. Là mon s'connais. Mémère m'a montré. Ø Veux apprendre les autes, mais c'est pour m'assir là, aller dire que mon Ø vas lé apprendre, mais ça c'est le seul qui mon s'connais* (1995: 178).

30) Hazaël-Massieux (1996: 169-83) applique la stratigraphie dialectale de Bartoli au monde créole de la Caraïbe (zone innovatrice au centre, zone conservatrice à la périphérie).

31) Le système tel qu'il est décrit dans Neumann (1985) est sans aucun doute le résultat d'une décréolisation récente sous l'influence du cadien.

32) Etant donné que l'absence du genre morphologique est une constante de la créolisation, la restructuration a été radicale en CL aussi. Ce n'est qu'à partir du XX<sup>e</sup> siècle que des formes marquées comme p.ex. l'article indéfini féminin se retrouvent dans les textes. La thèse de

détermination nominale peut servir d'exemple pour l'hypothèse selon laquelle dans la première phase de la genèse d'un créole, un certain nombre de catégories se perdent complètement et se forment de nouveau au cours d'un développement ultérieur. Dans un bon nombre de créoles, cette première phase se caractérise par l'absence de toute marque d'actualisation — phénomène tout à fait connu dans le français du XVII<sup>e</sup> siècle (Chaudenson 1994; Hazaël-Massieux 1996: 185sq.; Alleyne 1996: 135sq.).<sup>33</sup>

- (1) *quand Nègre tenir bon Maître, Nègre veni bon* 'quand un Nègre a un bon Maître, le Nègre devient bon' (1758)<sup>34</sup>
- (2) *qu'il a pas encore gagner couteau* 'qu'il ne possède pas de couteau' (1748)
- (3) *moi déjà vu bête tant grosse comme ci-là* \*j'ai déjà vu une bête grosse comme celle-là' (1777)
- (4) *ma moi gagné sentiment tout comme blancs mêmes* 'mais j'ai autant de sentiment qu'un François' (1777)  
(exemples cités d'après Valdman 1996a: 78-9)

Après cette phase de simplification radicale — Hazaël-Massieux parle de "la ruine du système des marques de détermination du français" ainsi que d'une "défonctionnalisation des formes françaises de l'article défini" (1996: 191, 198) — on peut constater l'apparition de l'actualisateur défini *-la* postposé dans les créoles de la Caraïbe au XVIII<sup>e</sup> (Hazaël-Massieux 1996: 193).<sup>35</sup> En Louisiane l'actualisateur postposé *-la* et (*la*)-yé au pluriel est utilisé systématiquement à partir du XIX<sup>e</sup> selon les modalités d'emploi qu'on a également observées pour les autres créoles de la Caraïbe: le substantif non-spécifié est dépourvu d'article (*to boucou lémé calimaçon?* NH 45), alors que le substantif spécifié est suivi de

Jarreau, écrite en 1931, est particulièrement intéressante à cet égard, étant donné la variation considérable entre formes avec marquage de genre et formes sans marquage de genre; cf. aussi Neumann (1985: 58, note 3). En cadien aussi, il y a d'ailleurs des indices montrant que le marquage du genre n'est plus fait systématiquement: *C'est là ma mère à moi vivait (...)* *là moi j'ai venu au monde, ça fait ma mère elle est mort proche* (S 42); *le gros maison à Cecil* (S 181).

33) C'est R. Chaudenson qui a constaté à propos de la détermination zéro dans les langues créoles qu'il faut connaître le *terminus a quo* pour mieux comprendre le degré de restructuration dans les langues créoles. En français le système des déterminants est une "des 'zones de fragilité' du système, d'autant plus exposées à la restructuration que la complication y est extrême et la pertinence de telles distinctions à peu près nulle" (1994: 176-7). Cf. aussi Hazaël-Massieux (1996: 192): "Il serait sans doute important de pouvoir évaluer exactement les exigences du français populaire de l'époque, en France et aux Isles, pour mesurer l'étendue de la déviance. Assurément, par exemple, l'emploi de l'article chez les locuteurs archaisants était-il moins fréquent que dans la langue actuelle".

34) Je suis les sources pour ce qui est de la traduction des exemples. En cas d'absence d'une traduction, la traduction est la mienne et sera marquée par un astérisque.

35) Alleyne (1996: 136) interprète la postposition de l'actualisant dans un contexte plus vaste: la tendance manifestée par les langues créoles vers une structure nominale «sénestrocéphale».

l'article postposé (Neumann-Holzschuh 1987: 9). Notons que l'article postposé se trouve aussi après un nom qui est accompagné d'un numéral: *trois dézos-yé* (J 15).

Tout en ressemblant aux autres créoles antillais dans ce domaine,<sup>36</sup> le CL n'a pas systématisé l'usage du déterminant *-la* en tant que déterminant de phrase comme en CH moderne et en CPA.<sup>37</sup> Comme dans le français parlé, où *là* est utilisé comme marqueur pragmatique dans certains contextes (cf. Ludwig 1996: 318sq.), cette particule peut s'employer en tant que déterminant d'une phrase à complément nominal avec antécédant déterminé ainsi que d'une proposition relative restrictive; son emploi n'a pourtant jamais été obligatoire dans ces contextes.<sup>38</sup>

- (5) *la race Compair Bouki la* 'la race de compère Bouki' (NH 71)
- (6) *dézeftorti yé poisonné mouen* 'les oeufs de la tortue m'ont empoisonné' (NH 51)<sup>39</sup>
- (7) *la viande bétto menein hier là* 'la viande de boeuf que tu as apportée hier' (J 6)
- (8) *la mezon mo t'ondon jer la brilé* 'La maison dans laquelle j'étais hier a brûlé' (N 135)

mais aussi:

- (9) *na pi rention dan cabanne, jiche dizo cilà ki rêté* 'il n'y a plus de nourriture dans la cabane, seulement cet os qui est resté' (NH 49)
- (10) *mon mo te det peje pu sa mo te fe* 'j'étais payée pour ce que je faisais' (N 374)
- (11) *sa se la fji ke li va marje* 'c'est la fille qu'il va épouser' (N 176)

Aujourd'hui l'évolution de *la* en tant que déterminant de phrase est la plus avancée en CH, ou *la* peut apparaître "avec tous les types de phrases, principa-

36) Des exemples isolés avec un déterminant préposé sont fréquents dans les textes du début du XX<sup>e</sup> siècle; il s'agit surtout du déterminant *des*, aussi relevé dans le créole des Petites Antilles (cf. Hazaël-Massieux 1996: 199): *nous-autres te des nègres* (T 10); *mo gain des fi* (T 14) à côté de *les ti garçon ye* (J 5). Aujourd'hui nous observons l'intrusion progressive des déterminants préposés (cf. Neumann 1985).

37) Pour ce qui est de l'emploi de *la* en CPA moderne, Ludwig (1996: 332) constate: "Dieser fakultativ-pragmatische Gebrauch von *la* als Determinant in Relativsätzen ist im Kreol nun zu einer integrativ-syntaktischen Technik systematisiert und dabei auf den restriktiven Typ beschränkt".

38) Pour ce qui est de l'emploi de *-la* comme marqueur de phrase, il s'agit d'une grammaticalisation graduelle d'éléments expressifs, également attestée en cadien (cf. Bollée et Neumann-Holzschuh 1998: 190; Chaudenson 1994: 184): *le nègre le noir que on appelle Bayou-là* (S 176); *ça fait il s'ont mis à chanter-là* (S 172). Cf. aussi Ludwig (1996) et Lefebvre (1982) pour l'aspect diachronique.

39) Contrairement au CH, le marqueur du pluriel *-ye* n'est que rarement extrapolé en CL (cf. Alleyne 1996: 143, qui cite, entre autres, l'exemple suivant: *tab m te achte-yo bèl* 'les tables que j'ai achetées sont belles'). Klingler (1992: 106) a relevé la phrase suivante: *èn dā njes mo mari je te e gr/Radwe* 'One of my husband's nieces was graduating'.

les ou enchâssées, «tensées» ou infinitivales", bien que "le seul environnement où *la* soit syntaxiquement obligatoire est celui d'une relative restrictive" (Alleyne 1996: 144).<sup>40</sup> Les changements morphophonologiques de *la* dans certains contextes qui sont systématisés en CH (et dans le créole de la Martinique), ne le sont pas en CL. Des syntagmes comme *vje mun nan* relevés dans la paroisse de Pointe Coupée (cf. Valdman ed. 1997: 117) donnent cependant à penser qu'en Louisiane aussi de telles formes n'étaient pas inconnues au siècle précédent.

3.4. La position de la particule négative *PA* est considérée comme un des critères les plus importants pour le caractère "conservateur" du CL. En CL, *pa* a toujours suivi les marqueurs *te*, *sra*, *sre*, et a été antéposée à *ape* et *alé*, aux verbes auxiliaires *olé* et *capab* et à la base verbale sans marqueur (cf. Neumann-Holzschuh 1987: 20-1). Étant donné que la postposition du négateur à la particule *té* est aussi attestée en guyanais ancien,<sup>41</sup> où il coexistait avec *pa té*, en guadeloupéen ancien et en CSD, il est donc évident que l'antéposition de *pa* aux marqueurs TMA constitue une évolution ultérieure, que le CL n'a pas partagée (cf. Hazaël-Massieux 1993: 117, 1996: 175-6; Schlupp 1997).

- (12) CGuy: *Chimen té pa bon* [...] 'Le chemin était difficile' (Saint-Quentin 1872, cité d'après Schlupp 1997: 124)  
 (13) CGua: [...] *afin i té pas laide* (Baudot 1923, cité d'après Hazaël-Massieux 1996: 176, cf. aussi Schlupp 1997: 124)  
 (14) CL: *Mé roi là té pa olé, no mem, li pa olé tandé raison pou séparé avé sa fille* 'Mais le roi n'était pas du tout d'accord, il ne voulait pas entendre raison et se séparer de sa fille' (NH 21).<sup>42</sup>

Pour ce qui est de l'antéposition du négateur dans les créoles "innovateurs", il s'agit sans doute d'une surgénéralisation des constructions françaises, où le

40) Alleyne donne les exemples suivants pour le CH: *fann ou te vin wè-a* 'la femme que vous êtes venus voir'; *Jean te vini(-an)* 'Jean est venu' (1996: 143-4). Cf. aussi Posner (1985a: 180-1): "The extensive use of *là* in Québec, not only as a deictic but also to mark the end of a clause and as a hesitation filler, suggests that West African influence [...] is not the only factor to be taken into account in considering the use of LA as a relative marker. [...] What has happened on Haiti, however, is that the use of LA as a clause marker has become grammaticalized, fully, perhaps only in recent times. The process is interesting as an example of linguistic change, but need have little to do with creolization as such. As in many examples of linguistic change, multiple causation was probably at work — including excessive use of *là* in the French imported to Haiti, and interpretation by West Africans of *là/eux* as markers like those of Ewe *a, lá* (definite)/*wo* (= 'they, plural marker)').

41) Mes informations sur le CSD sont contradictoires. Fattier (1994) et Alleyne (1996) ne donnent pas d'exemples de *te pa(s)* pour l'haïtien ancien, tandis que Hazaël-Massieux (1993: 117) constate l'existence de cette forme sans pourtant donner une référence précise.

42) Dans le créole de Breaux Bridge d'aujourd'hui la postposition du négateur au présent est due à une décréolisation assez récente (cf. Neumann 1985).

négateur précède l'élément lexical dans les phrases contenant une copule ou un auxiliaire, sans que l'influence des langues de substrat puisse être exclue complètement.<sup>43</sup> Apparemment, de telles surgénéralisations ont eu lieu d'une manière beaucoup plus restrictive dans les créoles dits conservateurs.

Un autre point de ressemblance important entre le CL et d'autres premiers créoles est constitué par les négatifs figés comme *na pa*, *fo pa*, *ve pa*, *pe pa* issus de formes simples du français (Hazaël-Massieux 1996: 175-6; Baker et Corne 1982: 222-3). Notons cependant qu'en CL ancien les formes *ve* et *pe* étaient plus rare qu'*ole* et *capa(b)* dans les phrases négatives (cf. Neumann-Holzschuh 1987: 19-20); ce n'est qu'à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle que ces formes deviennent de plus en plus fréquentes, comme le démontrent les travaux de Lavergne (1930) et Jarreau (1931).<sup>44</sup>

- (15) *Mo vé pas renvoyé toi sans arien* 'I don't want to send you back with nothing' (NH 158)  
 (16) *li te vé pas fait...* 'il ne voulait pas faire ...' (L 21)  
 (17) *To pé pas oter ein bout on ça-là, et mette ein bout on mo chienne?* \*'Tu ne peux pas enlever un morceau de celle-ci et mettre un morceau sur la mienne?' (J 61)  
 (18) *Li té pé pas chappé* \*'Il ne pouvait pas s'échapper' (J 40)

Dans le domaine des phrases négatives au futur on emploie, dans les textes anciens, comme en CH, la combinaison *pa* + marqueur du progressif *ape*.<sup>45</sup>

- (19) *mo pa pé dit arien lot mouné* 'je ne vais rien dire aux autres' (NH 37)  
 (20) *mé mo pa pé vini on mo pié* 'mais je ne vais pas venir à pied' (NH 37)  
 (21) "Oh non!" *té la réponse. "Mo pas pé fait ca".* \*'"Oh non!" fut la réponse. "Je ne vais pas faire cela." (J 61)  
 (22) "Mo pas pé chargé toi arrien pou ca" *jiabesse-là répond \**"Je ne vais pas te demander quelque chose pour cela" répondit la diablesse' (J 40)

43) Cf. Mufwene (1996: 118): "The regularization of its pre-predicate position in French Creoles is obviously not entirely independent of French itself [...], although the convergent influence of several African languages following this pattern cannot be totally discounted. Loss of inflections and selection of verbal forms which are not clearly distinct from the infinitive and the past participle seem consistent with the selected preverbal position of the negator *pa* in creoles. Not only did the morpheme for negation come from the lexifier but also the model for its syntactic distribution". Cf. aussi Posner (1985b: 182-3) et Hazaël-Massieux (1993).

44) Cf. Véronique (1999) pour une analyse comparative des modaux dans les créoles français, entre lesquels il y a de considérables identités conceptuelles et formelles.

45) Dans Trappey (1916), on trouve aussi la combinaison (*v*)*a* + *pa* (*Ma pas dit toi boujou* [7]; *Maître va pas content* [16]), sans que cette forme semble avoir jamais été vraiment usuelle en Louisiane, pas plus que dans les autres aires créolophones (cf. Hazaël-Massieux 1996: 177; Schlupp 1997: 94).

- (23) *To capable chanter et danser tout la nuit, main mo mo pas pe jamais gardé en bas* \*'Tu peux chanter et danser toute la nuit, mais je ne regarderai pas en bas' (J 8)

Aujourd'hui, on constate en Louisiane une différence diatopique marquée: tandis qu'à la Pointe Coupée cette dernière construction est encore attestée dans la forme *pa + e* ou *pe + e* (cf. Klingler 1992: 163, 209), à Breaux Bridge, on emploie la forme *p'alé* dans les phrases négatives du futur, une construction également connue en haïtien ancien (cf. exemples 25-27).

- (24) *mo m pe e rête debut la* 'I am not going to remain standing there' (K 209)  
 (25) *No p'alé gen en bal* 'Nous n'aurons pas de bal' (N 218)  
 (26) *Vou doi crére que mo pa allé prendre la caze à vou* 'Vous devez croire que je ne prendrai pas chez vous tous ces objets' (D 366)  
 (27) *Mais, Valentin tout monde après présenté bouquette aqé couplettes chansons a lo, est-ce mo pas le gagné quienne à moé tout?* \*'Mais, Valentin, tout le monde va présenter un bouquet de fleurs avec des chansons, est-ce que moi je n'en aurai pas un tout pour moi?' (C 8)

3.5. Pour ce qui est de la *sérialisation des verbes*, le CL n'a toujours disposé que d'un inventaire réduit et l'importance de ces constructions n'a jamais été la même que dans d'autres créoles caraïbéens.<sup>46</sup> La sérialisation est un terme qui recouvre toute une série de structures diverses; en CL, mis à part de simples coordinations sans conjonction apparente (*nomme la te coutime assis fait café* [T 9]), la construction la plus fréquente est "verbe de mouvement + autre verbe ou + deuxième verbe de mouvement" (en CL: *courir, venir, galoper, partir*; par exemple: *Mo kuri vini, li parti galopé*). Il s'agit donc de structures consécutives dans lesquelles deux verbes se succèdent de sorte que leur séquence dans la phrase récapitule la séquence de deux actions dans le monde réel. Ces constructions, qui ne comptent pas parmi les vraies structures sérielles,<sup>47</sup> sont répandues dans toutes les langues créoles; on peut donc supposer qu'il s'agit d'une souche "pan-créole" ancienne, d'autant plus qu'il y a des structures analogues en français.

46) Cf. Hazaël-Massieux (1996: 343-51), Mufwene (1996: 115-7) et Valdman ed. (1997). Pour le problème de l'existence des constructions sérielles dans l'Océan Indien cf. Alleyne (1996: 16sq.). Comme les constructions sérielles, le clivage du prédicat, assez répandu dans les créoles antillais, n'est pas attesté en CL. Des constructions comme *li krié jikà krié pa olé ancô* 'elle cria jusqu'à n'en plus pouvoir' (NH 22) doivent sans doute être interprétées d'une autre façon.

47) D'après Ludwig (1996: 256sq.) il s'agit ici de séries spécifiant et intensifiant le mode d'action ("die Aktionsart spezifizierende und intensivierende Serien"); on peut donc, comme le fait Ludwig, se demander s'il s'agit ici d'une séquence de deux verbes ou d'une vraie sérialisation (cf. aussi Manessy 1995: 246sq.).

- (28) *li couri pran so zouti* 'il courut prendre ses outils' (NH 29)  
 (29) *Madamme Ranhoutan [...] té apé couri frémé so la porte* 'Madame Ranhoutan [...] était en train de fermer sa porte' (NH 65)  
 (30) *li couri trivé Compair Torti au ra bayou* 'il alla trouver compère Tortue près du bayou' (NH 53)  
 (31) *Compair Tayot vini limé so di fé* 'Compère Tayot vint pour allumer son feu' (NH 47)  
 (32) *La eine chatte vini commencer passer enba* \*'Une chatte est arrivée et s'est mise à se promener en bas' (L 8)  
 (33) *yé parti couri côté bayou* 'ils s'en allèrent près du bayou' (NH 49)  
 (34) *bon courore ki galopé vini avé zozo paradis* 'le bon coureur qui rentra en courant avec l'oiseau du paradis' (NH 77)  
 (35) *Mo té apé galopé porté vou la clé* 'J'étais en train de vous apporter votre clé en courant' (NH 65)  
 (36) *ye tourné vini koté palé lé roi* 'ils retournèrent tous au palais du roi' (NH 77)

La seule exception à ce schéma dont nous ayons connaissance est l'exemple suivant qui se trouve dans une chanson de Lafcadio Hearn (cf. Valdman 1996b: 157).<sup>48</sup>

- (37) *Mo fé plain l'argent, mo trésor/Pour porter donné toi.* 'I made a lot of money, my treasure/To bring to you' (lit.: 'pour (le) porter (et) donner à toi')

Cette construction ressemble au verbe sériel "datif" des créoles antillais avec *ban* (< *bay* 'donner'); étant donné cependant que ce texte n'est sans doute qu'une adaptation de la chanson très connue à l'époque "Lisette a quitté la plaine" composée à Saint-Domingue, on peut douter que cette construction n'ait jamais été répandue en Louisiane. Aujourd'hui, les constructions sérielles dont le comportement syntaxique diffère des verbes composés mentionnés ci-dessus sont comptées parmi les spécificités du CH, où la rentabilité de ce procédé est sans aucun doute liée à l'influence des langues africaines (cf. Alleyne 1996: 170). Étant donné que ces constructions ne semblent pas avoir eu la même fréquence dans les textes anciens en CH, on peut supposer qu'elles sont le résultat du processus de restructuration secondaire que le CH a subi pendant le XIX<sup>e</sup> siècle.

3.6. Pour ce qui est de la *formation du temps et de l'aspect*, les similitudes de fonctionnement, les proximités formelles et les identités fonctionnelles sont fortes dans toutes les langues créoles à base lexicale française, comme l'ont constaté, à juste titre, Alleyne (1996: 119sq.) et Véronique (1999). Pour ce qui

48) Dans les phrases suivantes la construction à deux verbes, dont le premier fonctionne en tant qu'auxiliaire, a une valeur inchoative: *Compair Lapin couri dan kisine et tombé manzé dézef torti* (NH 53); *maronguin-ye tombé morde ye* (J 25). Cette construction, qui existe aussi en CH mais pas en CGuy (Schlupp 1997: 279), est toujours courante dans le créole de Breaux Bridge (Neumann 1985: 236).

est de la Louisiane, la formation du temps et de l'aspect à l'aide de marqueurs aspecto-temporels a toujours été un des critères permettant de distinguer le mieux le créole (celui des Noirs et des Blancs) du cadien, bien que le cadien, lui aussi, ait récemment subi des changements considérables (cf. Rottet 1995). La généralisation d'un système de marqueurs T(emps)M(ode)A(spect) compte sans doute parmi les restructurations profondes les plus importantes; qu'il y ait toutefois là aussi des degrés de restructuration, c'est ce que l'on va montrer, à titre d'exemple, à l'aide de la configuration formelle et fonctionnelle du domaine de la postériorité (cf. Spears 1990; Alleyne 1996: 177). L'image donnée sur ce point par le CL est la suivante: d'un côté, ce créole a participé à l'ensemble de restructurations qui a conduit à l'utilisation exclusive dans les CBLF (à l'exception du réunionnais) de marqueurs préverbaux pour l'expression de la postériorité, préservant d'un autre côté des formes plus proches du français qui étaient connues, au moins partiellement, par d'autres créoles à un stade antérieur de leur évolution mais qui sont aujourd'hui abandonnées.

L'existence d'une continuité formelle — malgré une indéniable discontinuité fonctionnelle — plus grande entre le CL et la langue de base est attestée entre autres par la conservation des marqueurs *s(r)e* (fr. *serait*) et *s(r)a* (fr. *sera*) pour exprimer le conditionnel (présent et passé) ou le futur du passé/futur simple (cf. Neumann 1985, Neumann-Holzschuh 1987: 15; Klingler 1992). Le marqueur *s(r)e* était également usuel en haïtien et en guadeloupéen anciens,<sup>49</sup> mais il a été abandonné au profit de la combinaison des marqueurs *te va* ou *te ke* (cf. Spears 1990); *s(r)a* a servi à former le futur en guadeloupéen ancien (Hazaël-Massieux 1996: 317-8), mais a été remplacé assez tôt par des formes dérivées du verbe *aller* (cf. ci-dessous).

- (38) *Et quand mo sra pas crié ça sra signe mo pas gagnin la voix et mo sra mourì*  
'And when I shall not cry it will be a sign I have no voice left and I shall be dead' (F 20)
- (39) *Si mo té pas per li, mo srait donne li gombo* \*'Si je n'avais pas peur de lui, je lui donnerais du gombo' (NH 17)
- (40) *mé fo pa mo pleuré, ça sré fè li tro la peine* \*'mais il ne faut pas que je pleure, cela lui ferait trop de peine' (M 233)

La combinaison de *te* et *s(r)e*, encore courante dans le créole du XIX<sup>e</sup>, n'est plus attestée dans le créole moderne (Neumann 1985: 220-1).

- (41) *si yé té sré pa gagnain la d'jière, Linkorne té sré pas fè neg lib 's'ils*  
n'avaient pas gagné la guerre, Lincoln n'aurait pas libéré les nègres' (NH 15)

Des formes analogues se retrouvent dans Ducœurjoly (1802):

49) Cf. Goodman (1964: 88), Baker et Come (1982), Alleyne (1996: 198-210, 220) et Hazaël-Massieux (1996: 223sq., 315sq.).

- (42) *To gagné raison, mo séré té coumencé ly jorjy* 'Tu as raison, je l'aurais commencée aujourd'hui' (D 377)
- (43) *moté séré crére-ly ply grand* 'je l'aurais cru plus grand' (D 391)

La combinaison *te va* pour marquer le conditionnel passé était également connue en CL ancien. Le nombre réduit d'exemples ne permet cependant pas de conclure que *te va* et *sré* étaient des synonymes à l'époque.

- (44) *li jiré que li té va pas perdi tout ça, mais li té va donnin ein grand bal, où li té va ninvité tous les Sénateurs et Sénatrices, Gouverneurs et Gouvernourices que li té connin, et qué li té va tant fait, que la ville sré parlé de so bal plus qué li jamais parlé de bal* \*'il a juré qu'il ne perdrait pas tout cela, mais qu'il donnerait un grand bal, à l'occasion duquel il inviterait tous les Sénateurs et Sénatrices, les Gouverneurs et 'Gouvernourices' qu'il connaissait, et qu'il ferait tant de choses que la ville parlerait de son bal plus qu'elle n'avait jamais parlé d'un bal' (NH 183)

Dans le domaine des marqueurs du futur proprement dit, le CL présente également des parallèles plus nets avec les états de langue anciens des autres créoles français de la Caraïbe qu'avec leurs variétés modernes. A l'origine, deux formes du verbe français *aller* — *va* et (*k'*)*alé* — coexistaient dans plusieurs variétés et étaient en concurrence libre dans certains contextes.<sup>50</sup> Selon Hazaël-Massieux (1996), les formes *va/a/ava* constituent la couche la plus ancienne des marqueurs de futurité dans les parlers créoles de la Caraïbe, elles sont attestées dans des textes anciens du CPA, du CGuy et du haïtien ancien (*Nou va dijiné ensemble* [D 369], *m'a ba vou 6 gourdes* [D 366]), où ce marqueur pouvait prendre une valeur aussi bien temporelle que modale.

Nous pouvons supposer que l'emploi de «va» est encore assez français puisque nous le retrouvons non seulement dans la Caraïbe, la Guyane, la Louisiane et l'océan Indien, mais même au Canada. (Hazaël-Massieux 1996: 120)

Tandis qu'en CH actuel, *va* est devenu avant tout un marqueur de la modalité épistémique,<sup>51</sup> cette forme a été abandonnée en CGuy et en CPA en faveur du marqueur *ka/ké*. D'après Hazaël-Massieux (1996: 322), la systématisation graduelle de ces formes en CPA constitue une "première rupture" avec le

50) Cf. Hazaël-Massieux (1996: 315-27) pour une analyse des différents marqueurs du futur dans les parlers créoles des Antilles.

51) La situation actuelle du CH est esquissée par Valdman (1978: 217) et Alleyne (1996: 126-7): pour exprimer les différentes dimensions du futur, le CH emploie *pou* (inconnu dans Ducœurjoly 1802), *va*, *prale* ainsi que la forme du progressif *ap* + verbe principal. Selon Spears, *va* exprime principalement la modalité épistémique, tandis que le marqueur progressif exprime le futur (cf. Spears 1990: 125-6).

système d'origine caractérisé par un net polymorphisme dans tous les parlers créoles.

Les méthodes de la géolinguistique de Bartoli nous inciteraient plutôt à voir dans KA une innovation des Petites Antilles que la modification des situations historiques n'a pas laissé généraliser, mais qui peut être mise en rapport avec la généralisation tardive du futur en KE, alors que la "périphérie" conservait, parfois jusqu'à aujourd'hui ce qui semble avoir été une forme commune, le futur en VA. (Hazaël-Massieux 1996: 234)

Le marqueur *alé* avait une diffusion comparable à *va* à l'origine et coexistait avec *va* dans les états anciens d'autres créoles de la Caraïbe (cf. Hazaël-Massieux 1996: 324-5).

- (45) CH: *M'allé veillé ça, fau ben d'abord n'allé roulé mo faire aussi remonter grand chaudière acque batterie là 'J'y veillerai, il faut, puisque nous allons rouler, que je fasse aussi remonter la grande chaudière et la batterie'* (D 378)
- (46) CPA: *nous allé touyé li \*nous le tuerons' (Passion selon St-Jean, cité d'après Hazaël-Massieux 1996: 324)*

Aujourd'hui *alé* est conservé dans le marqueur guyanais *k'alé* pour exprimer le futur proche (cf. Schlupp 1997: 105). Pour ce qui est du CL, (*v)a* et *alé* étaient en grande partie synonymes au XIX<sup>e</sup> siècle:

- (47) *mo pense ça va fait ein joli bataille et pétète mo va débarassé tout lé dé a la fois 'I must try to make them meet and fight, and perhaps I shall get rid of both at the same time'* (F 14)
- (48) *La nous va héreux et personne pas allée tracassé nous zotes. Mais comment nous va fait pou traversé loie coté? 'There we shall be happy, and no one will bother us; but how shall we do to cross over to the other side?'* (F 38)
- (49) *Et jour là ma mourir, ous autes va dit: "Guintin"/N'alé prier pou toi. \*'Et le jour où je vais mourir, vous direz: "Guintin"/Nous prions pour toi' (NH 138)*
- (50) *N'alé parti roulé ... di cane en bas la rampe...  
Va tendé neg chanté, tout moun apé rimain,  
Va oi sirop dans bac et caramel dainmain.  
Gros centrifige allé ronfler, vié mait content,  
L'apé allé, vini, comme dans temps so jène temps.  
A soir malé fait quart; (NH 136)  
\*Nous roulerons ... la canne de la rampe  
Vous entendrez les nègres chanter, tout le monde fera des rimes,  
Vous allez voir du sirop dans le bac et du caramel demain.  
La grande centrifugeuse va ronfler, le vieux maître sera content,  
Il ira ici et là comme dans sa jeunesse  
Le soir je ferai le quart;*
- (51) *Bon Dje va pini ye, yalé marré ye vente \*'Le Bon Dieu les punira, ils auront faim (lit: 'ils vont enrrouler leur ventre', NH 134)*

Notons encore qu'en CL ancien le marqueur du progressif *ape* pouvait exprimer le futur proche, soit seul, soit en combinaison avec *alé*. Cette dernière construction, qui n'est plus attestée aujourd'hui, est, sans doute, à mettre en parallèle avec le marqueur haïtien *prale*.<sup>52</sup>

- (52) *Aster mapé posé, malé fermain mo jié \*'maintenant je vais me reposer, je vais fermer les yeux' (NH 132)*
- (53) *Napé courri dans clos avant soleil lèvé [...] N'alé coupé di cane, nalé mangé sirop \*'Nous irons dans le champ avant la levée du jour [...] Nous couperons la canne, nous mangerons du sirop' (NH 127)*
- (54) *mouen pé allé invité Compair Tigre \*'moi je vais aller inviter compère Tigre' (NH 83)*
- (55) *mo pa croire ma palé resté \*'je ne crois pas que je reste' (W 6)*
- (56) *Yé pa palé trouvé ain otte limbécile com moin \*'ils ne trouveront pas un autre imbécile comme moi' (W 6)*

Aujourd'hui, *alé*, qui au XIX<sup>e</sup> siècle, s'employait encore comme verbe plein (*malé dans clos* [NH 135], *malé dans mo cabane* [NH 130]), coexiste toujours avec *va* dans le créole de Breaux Bridge. La différenciation sémantique encore rudimentaire qui est faite entre *va* (futur lointain, éventuel) et *alé* (futur proche, défini) induit l'hypothèse que le système cherche à expliciter la fonction de chacun des marqueurs (Neumann 1985: 217). A la Pointe Coupée, cependant, *alé* est rare (Klingler 1992: 165); le marqueur du futur est *a* et *sa* n'est pas connu.

3.7. Sur la base de ces exemples, on peut, pour le moment, tirer la conclusion suivante: malgré des processus de restructuration évidents, le CL est resté plus proche de sa langue de base que ses congénères antillais dans un certain nombre de catégories. En comparaison avec le CH et le CPA modernes, le CL est, dans ces cas précis, le représentant d'une "créolité plus ancienne" (par analogie avec la "latinité ou romanité plus ancienne", cf. Rohlf's 1971), étant donné qu'il n'a pas été affecté dans la même mesure que les autres créoles par des réorganisations structurales ultérieures. Alleyne (1996: 176) constate à juste titre:

[...] beaucoup de traits qui sont censés être prototypiquement créoles semblent correspondre à des développements postérieurs (c'est-à-dire, plus récents), tandis que les formes antérieures attestées pour ces langues (et toujours existantes dans quelques-unes, y compris, bien sûr, le réunionnais) semblent se rapprocher davantage, non pas d'un substrat africain, d'un pidgin ni d'un bioprogramme, mais d'une variété de français.

52 Cf. Hazaël-Massieux (1996: 238) pour ce qui est des différentes significations de *apé*.

En d'autres termes: une partie des processus de restructuration intervenant à date ancienne prolonge tout d'abord des tendances évolutives du français, qui peuvent, en partie, être également observées dans les français marginaux, et n'entraînent donc pas encore une rupture marquée et immédiate avec la langue de base. Ceci n'exclut toutefois nullement qu'il puisse y avoir d'autres catégories pour lesquelles le processus de restructuration s'est déroulé de façon au moins aussi radicale en CL que dans d'autres créoles! Si l'on pense par exemple à la copule, la rupture avec la langue de base a été très nette en CL également, et cela dès le départ.<sup>53</sup> Il en va de même pour le genre grammatical, le remplacement systématique des formes atones par les formes toniques dans le système pronominal ou la généralisation des marqueurs TMA. Ainsi, la rupture structurale entre le créole et le français qui s'est sans aucun doute produite en raison des différents processus de restructuration, ne doit pas être conçue comme un événement unique mais plutôt comme un ensemble de ruptures partielles. La conséquence de ces ruptures qui ne se sont pas forcément déroulées en même temps, a été l'autonomisation des langues créoles.<sup>54</sup>

Vu ces faits, la question qui vient immédiatement à l'esprit est de savoir pourquoi une catégorie donnée a connu une rupture plus marquée par rapport à sa langue de base qu'une autre. Tout comme chaque mot, chaque sous-système grammatical semble avoir sa propre histoire et on peut donc effectivement s'interroger sur le degré de l'indépendance des catégories grammaticales pour ce qui est de leur évolution dans le temps et dans l'espace. On touche là à un problème théorique complexe qui ne peut être résolu que dans le cadre plus vaste d'une discussion sur les modalités du changement linguistique en général.

#### 4. Conclusions

Toute discussion sur le degré de restructuration d'un créole présuppose une analyse différenciée de chaque catégorie grammaticale en synchronie et en diachronie, puisque ce n'est pas une langue entière qui est restructurée, mais des catégories grammaticales individuelles. Mais même lorsqu'on est arrivé à ce point, la question centrale se pose à nouveau: à quel moment un créole est-il assez complètement restructuré pour être prototypique? La distance structurale avec la langue de base est sans conteste un critère; cependant elle peut varier considérablement, comme on l'a souligné ici, selon les étapes de l'histoire de la langue et les catégories considérées. En outre, cette distance est-elle mesurable?

53) Les récents phénomènes de décréolisation ne jouent naturellement aucun rôle dans ce contexte (cf. Neumann 1985).

54) Ce scénario, me semble-t-il, est tout à fait compatible avec le modèle de "l'approximation de l'approximation" de R. Chaudenson, qui, autant que je sache, ne nie pas le caractère largement autonome des créoles (cf. Chaudenson 1992: 146-7). Reste pourtant à savoir dans quelle mesure le "français approximatif" se distingue d'un pidgin ou d'un pré-créole.

Etant donné qu'il n'y a pas vraiment de moyen pour savoir quels traits doivent entrer en ligne de compte, et avec quelle pondération, cette question ainsi que celle de savoir s'il y a des traits créoles typiques doivent pour le moment rester ouvertes.<sup>55</sup>

Pour ce qui est des CBLF, le parallèle avec les langues romanes s'impose ici: existe-t-il une langue romane prototypique? On a bien entendu analysé les langues romanes quant à leur distance par rapport au latin pour mieux discerner les différentes étapes du changement linguistique, mais de même que l'on ne peut aucunement affirmer que l'espagnol est plus roman que le français, on ne peut pas non plus dire que le CH est plus créole que le CL. En fin de compte, il faut donc se contenter d'effectuer des analyses précises des diverses catégories, permettant en un deuxième temps de mettre en évidence des évolutions convergentes ou divergentes entre langue mère et langues dérivées ainsi qu'entre ces dernières, sans que ces évolutions doivent pour autant être considérées comme un indice de "romanité" ou de "créolité". Ce problème a d'ailleurs été très nettement perçu par Hugo Schuchardt dès 1870:

Wie vergleichen oder, besser, wie messen wir zwei Dialekte miteinander? Können wir irgendeinen romanischen Dialekt durch eine einzige Formel, gleichsam als Funktion des Lateinischen darstellen? Nein, sondern nur durch eine Reihe von Formeln, welche die verschiedenen Veränderungen der Laute, der Wortformen, der Bedeutungen usw. ausdrücken. Und zwar stehen diese in keinem notwendigen Zusammenhange; täten sie dies, so müsste ihr gemeinschaftlicher Ausgangspunkt, müßte eine Formel für die Gesamtveränderungen gefunden werden. (*Über die Klassifikation der romanischen Mundarten* [1870/1900] in: Hugo Schuchardt-Brevier 1978, 183)

(Comment comparer, ou mieux, mesurer deux dialectes l'un par rapport à l'autre? Pouvons-nous exprimer un quelconque dialecte roman à l'aide d'une formule unique, en fonction du latin, pour ainsi dire? Non, il nous faut une série de formules exprimant les différentes modifications des sons, des formes, des significations etc. Et celles-ci ne sont pas nécessairement liées les unes aux autres - si tel était le cas, leur origine commune, une formule rassemblant l'ensemble des modifications devrait être trouvée. Traduction: I.N.-H.)

55) A plusieurs reprises, Mufwene a défendu l'hypothèse selon laquelle "il n'y a pas vraiment de caractéristiques structurelles qui définissent les créoles indépendamment des circonstances socio-historiques de leur genèse" (1986: 137) et qu'il n'y a pas de "structural yardstick for measuring linguistic creoleness" (1997: 59). Dans la même ligne d'argumentation, il émet aussi des doutes envers le concept de la prototypicalité d'une langue: "le prototype créole qui réunisse toutes ces caractéristiques de façon consistante est quelque peu idéalisé" (1986: 144). Pour une discussion critique de cette théorie cf. McWhorter (1998).

## Abréviations

C = Chanlatte 1818; D = Duceœurjoly 1802; F = Fortier 1895; J = Jarreau 1931; K = Klingler 1992; L = Lavergne 1930; M = Mercier 1982 [1881]; N = Neumann 1985; NH = Neumann-Holzschuh 1987; S = Stäbler 1995; T = Trappey 1916; W = Wogan 1931

## Bibliographie

- Alleyne, Mervyn. 1996. *Syntaxe historique créole*. Paris: Karthala - PUC.
- Arends, Jacques. 1995. *The Early Stages of Creolization*. Amsterdam, Philadelphia: Benjamins.
- et Adrienne Bruyn. 1995. "Gradualist and developmental hypotheses". In Jacques Arends, Pieter Muysken et Norval Smith, eds. *Pidgins and Creoles. An Introduction*. Amsterdam, Philadelphia: Benjamins, 111-20.
- Baker, Philip. 1996. "Pidginization, creolization, and français approximatif. Review of *Des îles, des hommes, des langues*, by Robert Chaudenson". *Journal of Pidgin and Creole Languages* 11: 95-120.
- Baker, Philip et Chris Come. 1982. *Isle de France Creole. Affinities and Origins*. Ann Arbor: Karoma.
- Baudot, Paul. 1923. *Oeuvres créoles*. Basse-Terre: Imprimerie du Gouvernement.
- Bollée, Annegret et Ingrid Neumann-Holzschuh. 1993. "Pour une grammaire historique des créoles". In Jürgen Schmidt-Radefeldt et Andreas Harder, eds. *Sprachwandel und Sprachgeschichte. Festschrift für Helmut Lüdtke zum 65. Geburtstag*. Tübingen: Narr, 9-22.
- et Ingrid Neumann-Holzschuh. 1998. "Français marginaux et créoles". In Patrice Bresseur, ed. *Français d'Amérique. Variation, créolisation, normalisation*. Avignon: Université d'Avignon CECAV, 181-203.
- Bruyn, Adrienne. 1995. *Grammaticalization in Creoles. The Development of Determiners and Relative Clauses in Sranan*, Amsterdam: IFOTT.
- Chanlatte, Juste (Comte de Rosiers). 1818. *L'entrée du Roi en sa capitale en Janvier 1818*. In *Le Nouveau Monde* (Port-au-Prince), dimanche 19 août 1979 (supplément du dimanche, pp. 6-13).
- Chaudenson, Robert. 1973. "Pour une étude comparée des créoles et des parlers français d'outre-mer: survivances et innovations". *Revue de Linguistique Romane* 37: 342-71.
- . 1981. "Continuum intralinguistique et interlinguistique". *Etudes Créoles* 4,1: 19-46.
- . 1992. *Des îles, des hommes, des langues. Essai sur la créolisation linguistique et culturelle*. Paris: L'Harmattan.
- . 1994. "Créolisation et appropriation linguistique: de la théorie aux exemples". In Daniel Véronique, ed. 1994: 171-90.
- . 1995. *Les créoles français*. Paris: PUF.
- , Raymond Mougeon et Édouard Beniak, eds. 1993. *Vers une approche panlectale de la variation*. Paris: Didier.
- Duceœurjoly, S.J. 1802. *Manuel des habitans de Saint-Domingue [...]*. Paris: Lenoir.
- Fattier, Dominique. 1994. "Un fragment de créole colonial: Le *Manuel des habitans de Saint-Domingue* de S.J. Duceœurjoly, 1802. Réflexions sur l'apprentissage et la créolisation". In Daniel Véronique, ed. 1994: 53-87.
- Fields, Linda. 1995. "Early Bajan: Creole or Non-Creole?". In Jacques Arends, ed. 1995: 89-111.
- Fortier, Alcée. 1895. *Louisiana Folk-Tales. In French Dialect and English Translation*. Boston and New York: The American Folk-Lore Society.
- Goodman, Morris. 1964. *A Comparative Study of Creole French Dialects*. The Hague: Mouton.
- Hall, Gwendolyn M. 1992. *Africans in Colonial Louisiana. The Development of Afro-Creole Culture in the Eighteenth Century*. Baton Rouge: Louisiana State University Press.
- Harris, Alice C. et Lyle Campbell. 1995. *Historical Syntax in Cross-linguistic Perspective*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Hazaël-Massieux, Guy. 1993. "The African Filter in the Genesis of Guadeloupean Creole: At the Confluence of Genetics and Typology". In Salikoko S. Mufwene, ed. *Africanisms in Afro-American Language Varieties*. Athens, London: University of Georgia Press, 109-22.
- . 1996. *Les créoles. Problèmes de genèse et de description*. Aix-en-Provence: Publications de l'Université de Provence.
- Jarreau, Lafayette. 1931. "Creole folklore of Pointe Coupée Parish". Mémoire de maîtrise inédit, Baton Rouge: Louisiana State University.
- Klingler, Thomas A. 1992. "A descriptive study of the Creole speech of Pointe Coupée Parish, Louisiana with focus on the lexicon". Thèse de doctorat, Université d'Indiana à Bloomington (Ann Arbor: UMI).
- . sous presse. "Louisiana Creole: The multiple geneses hypothesis reconsidered", à paraître dans *Journal of Pidgin and Creole Linguistics*.
- Lang, Jürgen et Ingrid Neumann-Holzschuh. 1999. "Reanalyse und Grammatikalisierung. Zur Einführung in diesen Band". In Jürgen Lang et Ingrid Neumann-Holzschuh, eds. 1999, 1-17.
- et Ingrid Neumann-Holzschuh, eds. 1999. *Reanalyse und Grammatikalisierung in den romanischen Sprachen*. Tübingen: Niemeyer.
- Lavergne, Remi. 1930. "A phonetic transcription of the Negro's medical treatments, superstitions, and folklore in the Parish of Pointe Coupée". Mémoire de maîtrise inédit. Baton Rouge: Louisiana State University.
- Lefebvre, Claire. 1982. "L'expansion d'une catégorie grammaticale: le déterminant *la*". In Claire Lefebvre, Hélène Magloire-Holly et Nanie Piou, eds. 1982. *Syntaxe de l'haitien*. Ann Arbor: Karoma, 21-63.
- Ludwig, Ralph. 1996. *Kreolsprachen zwischen Mündlichkeit und Schriftlichkeit. Zur Syntax und Pragmatik atlantischer Kreolsprachen auf französischer Basis*. Tübingen: Narr.
- Manessy, Gabriel. 1995. *Créoles, pidgins, variétés véhiculaires. Procès et genèse*. Paris: CNRS.

- Marshall, Margaret. 1997. "The Origin and Development of Louisiana Creole French". In Albert Valdman, ed. 1997: 333-49.
- McWhorter, John. 1997. "Lost in transmission: A case for the independent emergence of the copula in Atlantic creoles". In Arthur K. Spears et Donald Winford, eds. 1997: 241-61.
- . 1998. "Identifying the creole prototype: Vindicating a typological class". *Language* 74: 788-818.
- Mercier, Alfred. 1982 [1881]. *L'habitation Saint-Ybars ou maîtres et esclaves en Louisiane (récit social)*. Texte présenté et annoté d'après les manuscrits par Réginald Hamel. Durham N.H.: Dimond Library.
- Mufwene, Salikoko. 1986. "Les langues créoles peuvent-elles être définies sans allusion à leur histoire?". *Études Créoles* 9,1: 135-50.
- . 1996. "The founder principle in Creole genesis". *Diachronica* 13: 83-134.
- . 1997. "Jargons, pidgins, creoles and koines: What are they?". In Arthur K. Spears et Donald Winford, eds. 1997: 35-70.
- Neumann, Ingrid. 1985. *Le créole de Breaux Bridge, Louisiane. Etude morphosyntaxique - textes - vocabulaire*. Hamburg: Buske.
- Neumann-Holzschuh, Ingrid. 1987. *Textes anciens en créole louisianais*. Hamburg: Buske.
- Posner, Rebecca. 1985a. "Creolization and typological change. Some examples from Romance syntax". *Diachronica* 2: 167-88.
- . 1985b. "Post-Verbal Negation in Non-Standard-French". *Romance Philology* 39: 170-97.
- Prudent, Lambert-Félix. 1980. *Des baragouins à la langue antillaise*. Paris: Editions Caribéennes.
- Rohlf, Gerhard. 1971. *Romanische Sprachgeographie. Geschichte und Grundlagen, Aspekte und Probleme mit dem Versuch eines Sprachatlas der romanischen Sprachen*. München: Beck'sche Verlagsbuchhandlung.
- Rottet, Kevin J. 1995. "Language shift and language death in the Cajun French-speaking communities of Terrebonne and Lafourche Parishes, Louisiana". Thèse de doctorat, Université d'Indiana à Bloomington (Ann Arbor: UMI).
- Saint-Quentin, Alfred de. 1872. *Étude sur la grammaire créole*. Antibes: J. Marchand.
- Schlupp, Daniel. 1997. *Modalités prédicatives, modalités aspectuelles et auxiliaires en créole à base lexicale française de la Guyane française*. Tübingen: Niemeyer.
- Schneider, Edgar W. 1990. "The cline of creoleness in English-oriented creoles and semi-creoles of the Caribbean". *English World-Wide* 11: 79-113.
- Schuchardt, Hugo. 1978 [1870/1900]. "Über die Klassifikation der romanischen Mundarten (Leipziger Probevorlesung von 1870)". In Hugo Schuchardt-Brevier. *Ein Vademecum der allgemeinen Sprachwissenschaft*, zusammengestellt und eingeleitet von Leo Spitzer. Darmstadt: Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 166-88.
- Spears, Arthur K. 1990. "Tense, Mood and Aspect in the Haitian Creole Preverbal Marker". In John Victor Singler, ed. *Pidgin and Creole Tense-Mood-Aspect Systems*. Amsterdam, Philadelphia: Benjamins, 119-42.
- et Donald Winford, eds. 1997. *The Structure and Status of Pidgins and Creoles*. Amsterdam, Philadelphia: Benjamins.

- Speedy, Karin. 1995. "Mississippi and Tèche Creole: two separate starting points for Creole in Louisiana". In Philip Baker, ed. *From Contact to Creole and Beyond*. London: University of Westminster Press, 97-114.
- Stäbler, Cynthia. 1995. *La vie dans le temps et astepur. Ein Korpus von Gesprächen mit Cadiens in Louisiana*. Tübingen: Narr.
- Thomason, Sarah G. et Terrence Kaufman. 1988. *Language Contact, Creolization and Genetic Linguistics*. Berkeley: University of California Press.
- Trappey, Adam Shelley Holmes. 1916. "Creole folklore in phonetic transcription". Mémoire de maîtrise inédit, Baton Rouge: Louisiana State University.
- Usner, Daniel H. 1992. *Indians, Settlers, and Slaves in a Frontier Exchange Economy. The Lower Mississippi Valley before 1783*. Chapel Hill, London: University of North Carolina Press.
- Valdman, Albert. 1978. *Le créole. Structure, statut et origine*. Paris: Klincksieck.
- . 1992. "On the socio-historical context in the development of Louisiana and Saint-Domingue Creoles". *French Language Studies* 2: 75-95.
- . 1994. "Décréolisation, repidginisation et étiolement linguistique dans le développement des créoles". In Daniel Véronique, ed. 1994: 191-210.
- . 1996a. "La diffusion dans la genèse du créole louisianais". *Études Créoles* 19: 72-92.
- . 1996b. "The place of Louisiana Creole among New World French Creoles". In James H. Dormon, ed. *Creoles of Color of the Gulf South*. Knoxville: The University of Tennessee Press, 144-65.
- , ed. 1997. *French and Creole in Louisiana*. New York, London: Plenum Press.
- Véronique, Daniel. 1999. "L'émergence de catégories grammaticales dans les langues créoles: grammaticalisation et réanalyse". In Jürgen Lang et Ingrid Neumann-Holzschuh, eds. 1999: 181-203.
- , ed. 1994. *Créolisation et acquisition des langues*. Aix-en-Provence: Publications de l'Université de Provence.
- Winford, Donald. 1993. *Predication in Caribbean English Creoles*. Amsterdam, Philadelphia: Benjamins.
- . 1996. "Creole typology and relationships". *Journal of Pidgin and Creole Linguistics* 11: 313-28.
- . 1997. "On the structure and status of pidgins and creoles". In Arthur K. Spears et Donald Winford, eds. 1997: 1-31.
- Wogan, Marguerite B. 1931. *Cancans kisinieres. "Cooks Gossip"*. New Orleans: Rogers Printing Co.

Ingrid Neumann-Holzschuh  
 Universität Regensburg  
 Institut für Romanistik  
 Universitätsstr. 31  
 93040 Regensburg  
 Germany  
 ingrid.neumann-holzschuh@sprachlit.uni-regensburg.de

In the CREOLE LANGUAGE LIBRARY series the following volumes have been published thus far or are scheduled for publication:

1. MUYSKEN, Pieter & Norval SMITH (eds): *Substrata versus Universals in Creole Genesis. Papers from the Amsterdam Creole Workshop, April 1985*. 1986.
2. SEBBA, Mark: *The Syntax of Serial Verbs: an Investigation into Serialisation in Sranan and other languages*. 1987.
3. BYRNE, Francis: *Grammatical Relations in a Radical Creole: Verb Complementation in Saramaccan. With a foreword by D. Bickerton*. 1987.
4. LIPSKI, JOHN M.: *The Speech of the Negroes Congos in Panama*. 1989.
5. JACKSON, Kenneth David: *Sing Without Shame. Oral traditions in Indo-Portuguese Creole verse*. 1990.
6. SINGLER, John V. (ed.): *Pidgin and Creole Tense/Mood/Aspect Systems*. 1990.
7. FABIAN, Johannes (ed.): *History from Below. The 'Vocabulary' of Elisabethville by André Yav: Text, Translations and Interpretive essay*. 1990.
8. BAILEY, Guy, Natalie MAYNOR and Patricia CUKOR-AVILA (eds): *The Emergence of Black English: Text and commentary*. 1991.
9. BYRNE, Francis and Thom HUEBNER (eds): *Development and Structures of Creole Languages. Essays in honor of Derek Bickerton*. 1991.
10. WINFORD, Donald: *Predication in Caribbean English Creoles*. 1993.
11. BYRNE, Francis & John HOLM (eds): *Atlantic Meets Pacific: A global view of pidginization and creolization. Selected papers from the society for Pidgin and Creole Linguistics*. 1992.
12. BYRNE, Francis & Donald WINFORD (eds): *Focus and Grammatical Relations in Creole Languages: Papers from the University of Chicago Conference of Focus and Grammatical Relations in Creole Languages*. 1993.
13. ARENDS, Jacques (ed.): *The Early Stages of Creolization*. 1995.
14. KIHM, Alain: *Kriyol Syntax. The Portuguese-based Creole language of Guinea-Bissau*. 1994.
15. ARENDS, Jacques, Pieter MUYSKEN and Norval SMITH (eds): *Pidgins and Creoles. An introduction*. 1995.
16. CLEMENTS, J. Clancy: *The Genesis of a Language: The formation and development of Korlai Portuguese*. 1996.
17. THOMASON, Sarah G. (ed.): *Contact Languages. A wider perspective*. 1997.
18. ESCURE, Genevieve: *Creole and Dialect Continua. Standard acquisition processes in Belize and China (PRC)*. 1997.
19. SPEARS, Arthur K. and Donald WINFORD (eds): *The Structure and Status of Pidgins and Creoles*. 1997.
20. RICKFORD, John R. and Suzanne ROMAINE (eds.): *Creole Genesis, Attitudes and Discourse. Studies celebrating Charlene J. Sato*. 1999.
21. McWHORTER, John (ed.): *Language Change and Language Contact in Pidgins and Creoles*. 2000.
22. NEUMANN-HOLZSCHUH, Ingrid and Edgar W. SCHNEIDER (eds.): *Degrees of Restructuring in Creole Languages*. 2000.